



THIONVILLE &gt; FENSCH

## SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 25 septembre 2019 à 19h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

### Etaient présents :

M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel	M. LANGENFELD Guy
M. CINO Frédéric	M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. PETERMANN Mathieu
M. PHILIPPE Lionel	M. LORENTZ Maurice	Mme ZYDEK Christine	Mme CEDAT-VERGNE N.
M. LA VAULLEE J.-Pierre	M. LEUBE Michel	M. VOUIN Jean-Pierre	M. VUILLEMARD Patrick
M. ANDRE René	M. BECKER Patrick	Mme BRIER Marcelle	M. FERRERO Marc
M. GANDECKI Claude	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno	M. SCHITZ Denis
M. WALTER Jean-Marie	M. FRIJO Antoine	M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.
M. JURCZAK Serge	Mme KHAMASSI Kheira	M. LAVAUT José	M. LEBOURG Gérald
M. MEDVES Jean-François	Mme SPERANDIO F.	M. TOCZEK Jean-Paul	

### Procurations :

M. THOUVENIN J.-Marie	a donné procuration à	M. ZENNER Bernard
M. KLOP Jean		M. GANDECKI Claude
M. LA VAULLEE J.-Pierre		Mme CEDAT-VERGNE N. (à partir du point 9)
M. LOUIS Jean-Charles		Mme RENAUX Patricia
M. MIZZON Jean-Marie		M. SCHREIBER Roger
M. PERLATI Daniel		M. SAPIN Bruno
M. NOEL Guy		Mme ZYDEK Christine
Mme SASSELLA Sylvie		M. JURCZAK Serge
M. SZUREK Michel		M. HERGAT Michel

### Absents excusés :

M. BAUR Denis	M. BROUILLET Laurent	M. GREINER Philippe
M. DI BARTOLOMEO R	Mme FRIJO Marie-Rose	M. CHRISTNACKER D.

### Absents non excusés :

M. LATTWEIN Jean-François	M. IORIO Antoine	M. WANNINGER J.-Marc	M. PERON Patrick
Mme FICARRA Béatrice	M. OCTAVE Henri	M. BOGUET Henri	M. DORVEAUX Lionel

La séance débute à 19h07.

**Début de la séance :**

**Membres en exercice : 58**  
**Présents : 32**  
**Procurations : 8**  
**Absents : 18**

*Arrivée de Mme KHAMASSI, de Mme BRIER, de M. LORENTZ et de M. LEBOURG au cours du point 3.*

**A partir du point 3 :**

**Membres en exercice : 58**  
**Présents : 36**  
**Procurations : 8**  
**Absents : 14**

*Au cours du point 8, départ de M. LA VAULLEE (abstention).*

**A partir du point 9 :**

**Membres en exercice : 58**  
**Présents : 35**  
**Procurations : 9**  
**Absents : 14**

**Pour le vote du point 12 :**

**Membres en exercice : 58**  
**Présents : 34**  
**Procurations : 8**  
**Absents : 16**

*Les délégués de Cattenom ne participent pas au vote.*

**A partir du point 13 :**

**Membres en exercice : 58**  
**Présents : 35**  
**Procurations : 9**  
**Absents : 14**

La séance est levée à 20h05.

**Assistaient en outre :**

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU  
M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU  
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU  
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU  
Mme RAGNI Sandrine, assistante de direction du SMiTU  
M. DEFAZIO Jérémy, chargé de communication et marketing du SMiTU

## **POINT 11 – DELIBERATION N° 2019/48 - LANCEMENT D'UNE ETUDE POUR UN SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE**

Le Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville Fensch, est lauréat de l'Appel à Projets (AAP), lancé le 14 septembre 2018, intitulé « Vélo et territoires », opéré par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) qui a pour objectif d'accompagner les territoires afin de leur permettre d'anticiper la mise en œuvre du plan vélo, de mobiliser la dotation de soutien à l'investissement sur des projets d'infrastructures cyclables aboutis et plus globalement de soutenir les territoires dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de leur politique cyclable.

Le SMiTU a été retenu sur l'Axe 1 : soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le co-financement d'études.

Il s'agit de la réalisation d'un schéma directeur cyclable à l'échelle du ressort territorial du SMiTU qui permettra de coordonner les actions en faveur du vélo sur les 35 communes.

Des aménagements cyclables existent déjà sur le territoire, des projets sont formalisés dans des schémas intercommunaux. Néanmoins des discontinuités demeurent et la pratique du vélo reste marginale (1% des déplacements en 2012 (EDVM)), le réseau existant répondant avant tout à des besoins de déplacements liés aux loisirs.

Le PDU fixe un objectif de doublement de la part du vélo, notamment grâce au développement coordonné des itinéraires cyclables à travers la réalisation d'un schéma directeur global.

Cette étude vise à élaborer un document cadre sur la politique vélo sur l'ensemble du ressort territorial du PDU.

L'objectif porté par le Schéma Directeur Cyclable sera d'aboutir à un réseau cyclable structurant, cohérent et fonctionnel. Il sera élaboré en concertation étroite avec les collectivités et les représentants d'associations cyclistes.

Le Schéma contribuera au renforcement du maillage du réseau cyclable en identifiant de nouveaux itinéraires et en veillant à la mise en œuvre notamment :

- de liaisons entre les itinéraires des différentes intercommunalités ou communes ;
- de la desserte des équipements structurants dont les zones d'emploi ;
- de l'amélioration des conditions d'accès aux pôles d'échanges ;
- de l'amélioration des conditions d'accès aux points d'arrêt de bus structurants et aux stations de BHNS ;
- du stationnement sécurisé des cycles.

Cette étude après concertation avec l'ADEME a été évaluée à 45 000 euros HT, avec 50% subventionné par l'appel à projets ; cette subvention sera versée dans la limite des montants dépensés par la collectivité, pour un maximum de 22 500 €.

Il est demandé au Comité Syndical :

- d'autoriser le lancement d'une étude pour un schéma directeur cyclable ;
- d'inscrire les crédits nécessaires en dépenses et en recettes pour les exercices concernés ;
- d'autoriser le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires.

Le Bureau Syndical en date du 11 septembre 2019 ainsi que la commission PDU en date du 19 septembre 2019 ont donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- autorise le lancement d'une étude pour un schéma directeur cyclable ;
- inscrit les crédits nécessaires en dépenses et en recettes pour les exercices concernés ;
- autorise le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires.

Pour extrait conforme,  
A Yutz, le 26 septembre 2019  
Le Président

Roger SCHREIBER

